

Priorités SANTÉ

7

Grandir à l'ère du numérique
avec Horizon Multimédia

10

Sport santé :
Siel Bleu au service des
aidants

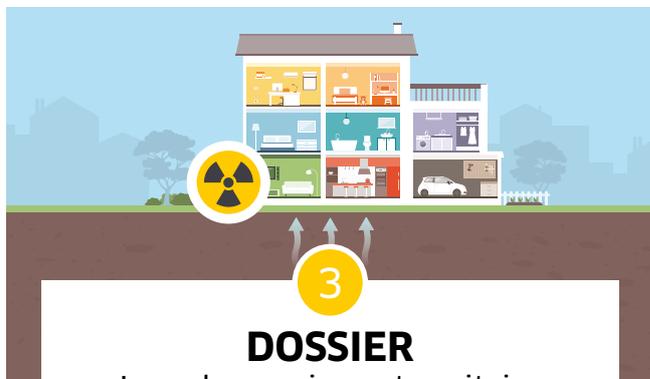
15

Santé des saisonniers :
objectif prévention avec la
CPTS Tinée Vésubie



SOMMAIRE

NUMÉRO 65 - JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL 2023



DOSSIER
Le radon, un impact sanitaire
à évaluer et prévenir

Actualités

7

Rester en bonne santé tout au long de sa vie

- **Jeunes** Grandir à l'ère du numérique
- **Jeunes** Favoriser la santé mentale et le bien-être des jeunes sous protection judiciaire
- **Jeunes** Le gaz hilarant : pas si drôle!

10

Sport / Santé

Siel Bleu au service des aidants

11

Bien vieillir

Personnes âgées : éviter les chutes !

12

Prévention dans l'offre de soins

Des ateliers ETP à destination de patients amputés

13

Collectivités et promotion de la santé

Tarascon : une psychologue au sein du CCAS

14

Accès aux droits/accès aux soins

- Osiris toujours plus sollicitée sur l'interprétariat professionnel en santé
- Santé des saisonniers : objectif prévention

16

Outil

Escape game au collège : un jeu au service de la prévention sur le tabac

17

Portrait

Didier Jourdan, professionnel engagé, titulaire Chaire UNESCO et Centre Collaborateur OMS « EducationS & Santé »

18

Espace CRES

Retrouvez toute l'actualité du CRES

Priorités Santé

Bulletin d'information du Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, 178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille **Directeur de la publication** Professeur Pascal AUQUIER, Président **Rédacteur en chef** Noura PAYAN, Directrice **Comité de rédaction** Représentants de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur (Département prévention et promotion de la santé, Département santé environnement, Service communication) et du CRES **Rédaction** Lisbeth FLEUR Responsable de la communication, CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur, Isabel SOUBELET, Hélène FOXONET, Natacha LE-MINH, Christel SANTACREUX Journalistes **Conception graphique** HappyFall.fr : 06 68 95 19 34 **Impression** Sud Light Production, Marseille. Tirage : 7 000 exemplaires / N° 65 - Janvier / Février / Mars / Avril 2023 **Périodicité** : 3 numéros par an **N°ISSN** : 1628-2884 **Date du dépôt légal** : 28 juin 2004. Pour recevoir gratuitement Priorités Santé, Merci d'indiquer vos coordonnées postales par mail : lisbeth.fleur@cres-paca.org ou par téléphone : 04 91 36 56 95 / CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur 178, Cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE / www.cres-paca.org





@Adobestock

LE RADON, UN IMPACT SANITAIRE À ÉVALUER ET PRÉVENIR

Particulièrement présent de Toulon à Fréjus, dans l'arrière-pays niçois et dans les Hautes-Alpes, le radon peut, à forte concentration et suite à une exposition prolongée, provoquer un cancer des poumons. Heureusement, il existe plusieurs solutions pour réduire les risques de ce gaz radioactif inodore et incolore. L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur relance cette année des actions de formation pour la population et les collectivités.

Le radon est présent partout en France et notamment dans quatre départements de la région Provence Alpes Côte d'Azur, le sud du Var, l'arrière-pays niçois, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Cela préoccupe particulièrement les autorités sanitaires. Mais que recouvre ce terme, dont on parle beaucoup en santé environnementale ? Il s'agit d'un gaz radioactif, présent naturellement dans le sol et les roches. Et sa présence n'est pas à prendre à la légère, car depuis 1987, il a été repéré comme cancérigène pulmonaire pour l'homme. A ce sujet, différents plans de santé proposés par les pouvoirs publics ont intégré cette problématique dans leurs actions de prévention.

Pour être plus précis, ce gaz inodore et incolore est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre, en particulier dans les roches granitiques et volcaniques (en France dans le Massif armoricain, Massif central, Guyane et région Provence-Alpes-Côte d'Azur). Il est difficile à repérer car ce gaz naturel inerte et radioactif n'a pas d'odeur, de couleur ni de goût.

Depuis 2018, les zones touchées rame-

nées à l'échelle communale - et non plus départementale - sont classées en trois niveaux, 1, 2 et 3. « En zone 3, on a une teneur en uranium élevée et qui affleure à la surface. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département du Var est le plus concerné avec 60 communes en zone 3, ce qui correspond aux massifs des Maures et de Tanneron et au massif de l'Estérel, précise Dimitri Galigné, ingénieur d'études sanitaires. Il y a également des communes en zone 3 dans les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes, mais aucune dans le Vaucluse ou les Bouches-du-Rhône. »

Le radon dangereux s'il est inhalé trop longtemps

Lorsque le radon présent dans le sol est libéré dans l'atmosphère, il se dilue rapidement et se mélange à l'air, produisant des concentrations trop faibles pour être préoccupantes. En revanche, lorsque le radon s'infiltré dans un espace clos tel une maison ou un sous-sol, il peut s'accumuler à des concentrations élevées susceptibles de poser un risque pour la santé. « Au départ dans les sols et les roches, il peut ensuite s'étendre et stagner dans des espaces clos, des mines, des labyrinthes naturels, des égouts etc.

Mais aussi se propager dans des sous-sols, des caves et des rez-de-chaussée de maisons. Et le gaz radioactif peut pénétrer dans les poumons et irradier les tissus des bronches. » Le radon peut pénétrer dans l'organisme principalement avec l'air inhalé.

« Dans l'air extérieur, les concentrations en radon sont faibles, car le gaz se disperse. Ce qui pose problème, c'est plutôt sa concentration dans les bâtiments où nous passons 80% de notre temps, surtout en hiver, explique Catherine Schlouck, chargée de mission à l'association Gap Sciences Animations. Lorsqu'on le respire trop souvent et trop longtemps, le radon peut affecter nos cellules pulmonaires. »

Une estimation non négligeable :

3000 décès sont imputés au radon

De fait, peu connu des Français, il s'avère que le radon constitue aujourd'hui le second facteur de risque du cancer du poumon. Et depuis les années 90, il a été reconnu cancérigène pulmonaire pour l'homme par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Différentes études ont montré le lien entre l'exposition au radon et le cancer du poumon, sans parler des effets de synergie avec le tabagisme

et la mauvaise hygiène de vie. On sait désormais que ce gaz radioactif constitue bien un des facteurs de risque en santé environnementale. « *Nous n'avons pas de chiffres précis sur le nombre de cancers en région*, explique Laurent Poumarat, adjoint au responsable du Département santé environnement, au sein de l'ARS PACA. *Sur le plan national, des études ont permis d'estimer 3000 décès dus à l'exposition au radon, 10% du chiffre global des cancers du poumon.* »



chez soi. Dans un premier temps, il ne provoque aucun symptôme. Tout repose sur cette mesure basique, dans les pièces les plus occupées dans les sous-sols ou rez-de-chaussée. Une mesure ponctuelle ou sur une moyenne qui peut aider à la gestion du risque radon. « *Le radon remonte dans les maisons par les défauts d'étanchéité des habitations, les fissures, les dalles sans vide sanitaire qui sont mal isolées.* »

Il suffit donc d'acheter et d'utiliser un dosimètre. Comme le radon devient inoffensif lorsqu'il est en extérieur car il se dilue dans l'air, la mesure la plus importante est d'assurer une bonne ventilation des pièces. D'autres éléments comme l'étanchéité au radon de la surface du sol et le traitement des sous-bassements peuvent aider à minimiser, voire annuler les risques.

« *Il faut aérer régulièrement le logement, au minimum une fois par jour, et plusieurs fois lorsque cela est possible. Ensuite il faut s'assurer que le logement est équipé d'une bonne VMC, de préférence en autorégulation ou en double-flux, afin que l'air frais qui rentre soit légèrement supérieur à celui qui sort. Sinon les extracteurs aspirent le radon et entraînent l'effet inverse, assurent des responsables techniques.*

En réalité, il faut retenir une chose assure Laurent Poumarat, ce risque est facile à mesurer et facile à résorber, à condition qu'on s'en saisisse et que personne ne cherche à le nier. Avec une bonne aération, on règle une grande partie du problème. Et c'est aussi valable globalement pour une grande partie des problèmes liés à la qualité de l'air intérieur, comme l'humidité ou le monoxyde de carbone. »

Depuis 2019, les communes impliquées, les ERP, sous haute surveillance

Mais visiblement, la sensibilisation autour du radon à l'échelon individuel n'est pas si simple. Aussi, en 2018, l'Etat s'est saisi de la question avec un arrêté concernant le zonage et le niveau de référence à 300 Bq/m³ en immeuble bâti. Ce décret implique désormais les communes qui doivent surveiller les

établissements recevant du public : écoles, collèges, lycée, crèches, établissements sanitaires et médico-sociaux, établissements pénitentiaires, seront mis sous surveillance. Les élus doivent avoir une action préventive par rapport au risque radon sur plusieurs niveaux : l'environnement, le Code de la santé publique, le Code de l'habitat et le Code du travail (auprès des travailleurs exposés dans les bâtiments concernés). Des dispositifs de sécurité avec un suivi rigoureux doivent être renforcés en zone radon.

« *L'idée, c'est de former les collectivités*, poursuit Laurent Poumarat. *Ce sont les premiers acteurs avec la population. Nous avons lancé des actions en 2019 pour former toutes les collectivités à ce risque, via les préfets. Il fallait informer toutes les communes sur les zones à risque, les outils à disposition, les compétences etc. et que cela soit diffusé très largement. Avec la crise sanitaire, les actions ont pris un peu du retard. Mais cette année, on relance la phase de sensibilisation et d'information.* »



Il est établi que le risque de cancer du poumon augmente avec la concentration de radon dans l'air que l'on respire et avec la durée d'exposition. Plus on a un risque chronique à des concentrations élevées et plus on a de chances de développer un cancer du poumon. « *Mais on doit surtout retenir*, insiste Laurent Poumarat, *que ces décès peuvent être évités si on fait en sorte qu'il n'y ait pas d'accumulation de radon dans l'habitation. Il existe des solutions face à ce problème de santé publique désormais bien identifié.* »

Mesurer le radon avec un dosimètre, première étape si on vit dans des zones à risque

Sur le plan individuel, mesurer le niveau de radon dans son habitation reste le seul moyen pour savoir s'il y a une concentration de ce gaz inodore

L'ARS PACA a financé une structure, le CYPRES, spécialisée dans les hauts risques naturels, pour proposer aux communes concernées dans les Alpes de Haute-Provence, le Var et Alpes-Maritimes notamment, des actions de formation sur le sujet. « *Nous allons commencer très prochainement nos réunions d'informations auprès des décideurs locaux, les collectivités départementales sous l'égide de l'ARS et des préfets*, assure Eric Pourtain, directeur adjoint du Cyprès. *Notre objectif, c'est que chaque décideur*

(Suite page 6)

Trois questions à...

Catherine Schlouck,
chargée de mission de médiation scientifique pour l'association
Gap Sciences Animation 05

En 2018, suite à une sollicitation de l'Agence Régionale de Santé, l'association a commencé à imaginer, concevoir et animer diverses médiations scientifiques visant la sensibilisation de tous les publics hauts-alpins à la qualité de l'air intérieur et au risque radon.

« Convaincre les gens de s'emparer du sujet radon »

1. Vous êtes chargée au sein de Gap Sciences Animation d'animer des ateliers pour sensibiliser aux problématiques de la pollution de l'air et du gaz radon. De quels ateliers parle-t-on ?

Dès 2018, l'ARS nous a sollicités pour créer des outils pédagogiques visant à sensibiliser tous les publics sur la problématique de la qualité de l'air intérieur et celle du radon.

Le département des Hautes-Alpes étant considéré comme prioritaire pour le risque radon, nous avons travaillé cette problématique sanitaire dans un projet plus global abordant le thème de la qualité de l'air intérieur et du risque sanitaire lié.

Dans ce contexte, nous cherchons à faire mieux connaître les pollutions de l'air intérieur. Et, au travers des animations, faire découvrir la nature des polluants, mettre en évidence leur présence par l'utilisation d'appareils de mesure, évaluer leur impact sanitaire mais aussi réfléchir aux solutions pour se prémunir de leurs effets indésirables. Nous avons développé des ateliers à destination de publics particuliers, les scolaires notamment : avec deux séances d'une demi-journée chacune, on aborde les qualités de l'air intérieur et du radon comme exemple de polluant. On privilégie les manipulations, les expériences, et on fait un point sur l'air qui nous entoure, et les raisons qui nous font nous préoccuper des 15.000 litres d'air par jour, et plus si l'activité est soutenue.

Outre les expériences sur la composition de l'air que l'on inspire et que l'on expire, on fait un focus aussi sur le radon, pour sensibiliser à ce polluant de l'air

intérieur, très méconnu pour l'instant et avec de nombreux effets sur la santé.

Depuis 2019, nous avons reçu des dosimètres de l'ARS pour que les gens fassent des mesures chez eux. C'est un protocole particulier qui permet des mesures directes.

2. Des animations très variées ont été mises en place pour sensibiliser différents publics à ce sujet ?

Nous avons commencé par une exposition sur le radon. Elle diffère des expositions habituelles. Il n'y a ni expériences, ni manipulations. Cette exposition baptisée « Radon, un tueur dans les Hautes-Alpes » reprend une traque policière sous la forme d'une bande dessinée avec un apport scientifique en complément.

Elle est souvent bien reçue par le public, qui la juge ludique et intéressante. L'exposition peut être présentée indifféremment à des jeunes et des adultes et ça marche vraiment. On la présente en général dans des événements dédiés à cette problématique.

3. Vous avez aussi d'autres outils pour évoquer cette problématique du radon sur votre territoire ?

Nous avons de nombreux outils pour en parler : la présentation de cette exposition, des stands d'information grand public, autour de la maquette d'une maison et les gestes qu'il faut faire pour limiter ce risque, des ateliers de polluants de l'air comme nous venons de les décrire, une présentation des

instruments de mesure sur le radon et la distribution de dosimètres. Nous avons innové aussi avec la réalisation d'un *escape game* intitulé « Les découvertes du Professeur Radonovitch ». Le fil conducteur de ce jeu, c'est l'histoire du professeur qui a fait des découvertes majeures sur la qualité de l'air intérieur. Ce professeur a disparu et il ne peut donc pas intervenir au cours d'un colloque sur la qualité de l'air. On fait appel à un petit groupe de participants - des joueurs de *l'escape game* - pour qu'ils soient son relais et témoignent de ses découvertes importantes sur le radon. Des énigmes permettent de remettre toutes ces informations dans l'ordre pour découvrir les découvertes majeures du professeur... Et pouvoir répondre aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse sur la qualité de l'air et le risque radon.

Enfin, nous organisons des conférences- formations en direction des professionnels du bâtiment (architectes, maîtres d'œuvre, professionnels des bureaux d'études).

Tous ces outils permettent d'apprendre et d'intégrer les données sur le radon. Cela fonctionne bien en général, notamment dans les écoles, même si nous n'avons pas encore gagné totalement la bataille de la sensibilisation. Il s'agit d'un sujet peu connu, pas très glamour. Il faut convaincre les gens et les structures de s'en emparer...

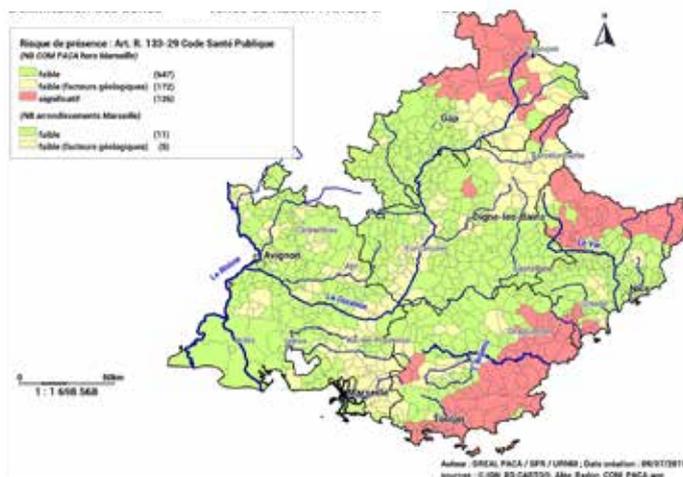
Lien vers le rapport en ligne :

<https://gsa05.fr/projets/qualite-air-interieur-et-risque-radon/>

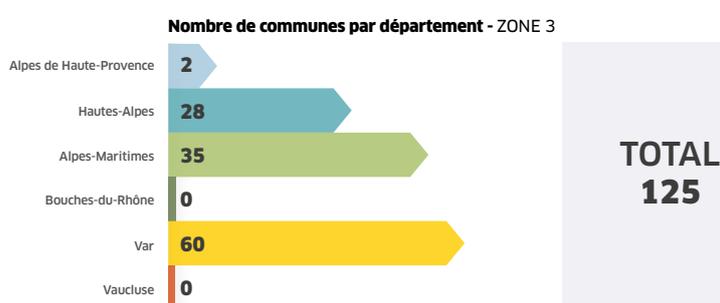
puisse remplir ses obligations réglementaires. Il y aura également un point technique avec le CRES dédié au radon pour les collectivités locales. »

L'expérience menée depuis 2019 à Briançon, avec les premières mesures dans les écoles et les crèches, avec l'appui de l'association Gap Sciences animation (voir page suivante) peut servir de modèle à cette sensibilisation, auprès de la population, des élus et des professionnels du bâtiment. Dans le Var, la ville de Toulon a entrepris depuis l'hiver 2021 de mesurer la concentration de ce gaz dans 104 établissements scolaires et crèches avec des dosimètres. Les problèmes ont souvent été réglés rapidement avec une meilleure ventilation. « Il ne s'agit pas de minimiser le risque mais de mettre en place des mesures simples la plupart du temps. »

Des démarches similaires ont été menées ensuite dans les Ehpad et les établissements recevant du public comme les hôpitaux. Les enquêtes se poursuivent dans les communes autour de Toulon, Fréjus et Cannes, et visent à gagner les autres collectivités.



Délimitation des zones à potentiel Radon : Arrêté du 27 juin 2018



DOSSIERS EN LIGNE

- **Radon**, Ministère de la santé et de la prévention, mise à jour 02.06.22
<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon>
<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/radon-boite-a-outils#Kit-de-mesure-du-radon>
- **Le radon en France**. Dossier Autorité de sûreté nucléaire (ASN)
<https://www.asn.fr/-asn-informe/dossiers-pedagogiques/le-radon-et-la-population#le-radon-en-france>
- **Le radon** Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)
<https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/Le-radon.aspx>
- **Le radon, un gaz radioactif naturel** INCa, 14.04.2021
<https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Facteurs-de-risque-et-de-protection/Environnement/Radon>
- **Radon** ARS PACA 20.03.2022
<https://www.paca.ars.sante.fr/radon>

CADRE

- **Plan national d'action 2020-2024 pour la gestion du risque lié au radon** Autorité de sûreté nucléaire (ASN), 2021-03, 33 p.
https://www.asn.fr/content/download/108272/pdf_file/Plan%20national%20d%E2%80%99action%202020-2024%20pour%20la%20gestion%20du%20risque%20li%C3%A9%20au%20radon.pdf

- **7 novembre : Journée européenne du radon**
https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20211105_7-novembre--Journee-europeenne-du-radon.aspx#_YqCrr3ZBw2w

- **La gestion du risque lié au radon : guide pour les collectivités territoriales**

Autorité de sûreté nucléaire (ASN), DGS, CSTB, 2022-02, 44 p.
https://www.asn.fr/content/download/182221/pdf_file/Guide%20pour%20les%20collectivit%C3%A9s%20territoriales%20C2%AB%20la%20gestion%20du%20risque%20li%C3%A9%20au%20radon%20C2%BB%20-%2014%20fe%CC%81vri%C3%A9%202022.pdf

ET AUSSI

- **Webinaire radon CRES et ARS PACA**
<https://www.youtube.com/watch?v=BkVtWRr29rM&list=PLDBpVSKNuoYUbmU3r7bR-kbX4Fb-sjlp>
- **Qualité de l'air intérieur et risque radon** Gap sciences animation (GSA) 05
<https://gsa05.fr/projets/qualite-air-interieur-et-risque-radon/#%7E:text=Une%20exposition%20C2%AB%20Le%20radon%20%3A%20un.%20gaz%20radioactif%20potentiellement%20mortel>
- **Fil'tech, de nouvelles fiches techniques sur la santé environnement** Le radon, le Fil'tech pour les collectivités, 2022-12, 4 p.
<http://www.cres-paca.org/a/1323/fil-tech-de-nouvelles-fiches-techniques-sur-la-sante-environnement/>



RESTER EN BONNE SANTÉ
TOUT AU LONG DE SA VIE

Jeunes

GRANDIR À L'ÈRE *du numérique*

À tous les âges de la vie, un usage intensif et non maîtrisé du numérique conduit à des problèmes de santé. Pour autant, des actions de sensibilisation et de prévention peuvent être menées dès la plus petite enfance. C'est ce que fait l'association Horizon Multimédia dans le Var.

Horizon Multimédia est née en 1996 « pour permettre à chacun de se familiariser avec des outils auxquels tout le monde n'avait pas accès. Depuis, même si la fracture numérique existe encore, la situation a bien changé ! » témoigne Michelle Blain, sa directrice. « Il y a quinze ans, les directeurs de collèges ont commencé à nous contacter. Ils se sont sentis dépassés par l'utilisation excessive des écrans dans leurs établissements. Ils ont remarqué que les élèves étaient anormalement fatigués, qu'ils avaient des problèmes de concentration et étaient confrontés à de la cyberviolence ». Aujourd'hui, c'est encore pire, les pratiques évoluent vers le plus jeune âge : « en grande section de maternelle, les enfants sont déjà utilisateurs de smartphones et de jeux vidéo non autorisés avant 18 ans ».

« Devant un écran, l'enfant est passif. Il est médusé, littéralement, et il n'apprend rien », prévient le neuropsychiatre membre de la commission « mille premiers jours » Boris Cyrulnik dans ses publications. On ne le dira jamais assez, les écueils d'une utilisation excessive sont nombreux, en termes de santé physique (troubles de la vision, troubles du sommeil, problèmes de posture) et en termes de santé mentale (effets sur la concentration, la sociabilité et l'humeur).

De la passivité à l'action

Pour lutter auprès des jeunes contre les conduites à risque et les addictions liées au numérique, les 18 membres de l'équipe pluridisciplinaire d'Horizon Multimédia (professionnel du médico-social, infirmière, psychologue, médiateurs numériques et professionnels de la communication) se déplacent sur l'ensemble de la région Provence-

Alpes-Côte d'Azur et Corse.

« Lorsque nous intervenons dans un réseau scolaire, nous signons une charte d'engagement avec l'Education Nationale. Nos actions se déroulent dans 800 à 900 classes par an, de la grande section de maternelle à la terminale, avec un suivi des élèves sur trois ans », ajoute Michelle Blain.

En se positionnant auprès des établissements classés REP+ (éducation prioritaire) et dans les zones rurales, en intervenant aussi auprès de la protection judiciaire de la jeunesse, l'association agit auprès de ceux qui sont les plus vulnérables. Elle les aide à développer leur regard critique, à renforcer leurs compétences psychosociales et leur propose de nouveaux usages plus responsables qui permettent de passer d'un numérique de consommation vers un numérique éducatif.

Pour cela, il faut inventer des outils innovants. Horizon Multimédia vient par exemple de développer, en partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France, un programme destiné à la création de bandes dessinées en ligne. L'association propose aussi de nombreux jeux, à l'instar d'Horibot dédié aux plus jeunes. Dans ce jeu, une petite abeille passe beaucoup trop de temps devant les écrans : les enfants vont l'aider dans ses quatre « PAS », autrement dit « pas d'écran le matin, pas à table, pas dans la chambre, pas avant d'aller se coucher » ! Ils vont dessiner les zones du corps impactées par l'exposition aux écrans et aider l'abeille à prendre de meilleures décisions, dans la durée. À la sixième séance, les parents sont invités à signer, avec les enfants, une charte commune d'engagement vis-à-vis du numérique.

« Nous avons une approche holistique, on s'intéresse aux jeunes mais aussi aux parents et aux enseignants », spécifie Michelle Blain. Chaque année en effet, l'association accompagne 1200 à 1400 parents qui ont besoin d'aide face à la démultiplication des outils numériques. Elle forme également 900 à 1000 professionnels de la petite enfance, de la santé et de la prévention.

Le rapport sur l'impact des actions d'Horizon Multimédia réalisé par un laboratoire d'usages et d'innovation santé sera prochainement remis à l'Agence Régionale de santé PACA avec pour objectif une reconnaissance des actions comme probantes par Santé Publique France.

À consulter

- **E-parents**
Un site Internet intégrant une foire aux questions et offrant la possibilité de prendre contact avec la psychologue d'Horizon Multimédia.
- **With family**
Que faire à proximité du domicile pour réduire son temps d'écran ? Une application qui donne des idées !
- **Tech the way**
Un site présentant des modules d'apprentissage.
À mettre entre les mains de tous les enseignants et professionnels de santé !

Ce rapport constitue une première étape dans l'identification des effets de l'action à court terme, avant l'étude d'impact sur les comportements des jeunes qui sera réalisée au cours des trois prochaines années.

Contact

Horizon Multimédia,
ZAC des 4 Chemins, La Garde,
Tél. 04 94 61 04 01

FAVORISER LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES SOUS *protection judiciaire*

Sophrologie, équithérapie, boxe... Depuis 2014, le CREAI, en copilotage avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, propose aux jeunes détenus des ateliers pour favoriser leur santé mentale et leur bien-être.

Les jeunes pris en charge par la PJJ doivent faire face à de nombreuses difficultés : familiales, scolaires, judiciaires, comportements à risque... Ils sont plus vulnérables que les autres adolescents de cette même tranche d'âge au niveau social, comportemental et sanitaire. C'est pour agir sur ces déterminants de santé que la PJJ a engagé un programme d'actions dans le cadre de sa politique « PJJ Promotrice de santé ».

Financé par l'ARS PACA dans le cadre du plan d'actions enfants / adolescents / jeunes, ce programme existe depuis 2014.

Les enfants et adolescents suivis ont entre 0 et 21 ans, cumulent des déterminants de santé défavorables et un accès aux soins difficile. « Environ 1/3 sont en situation de handicap, et ont une notification. Certains ont subi des maltraitances, qui peuvent avoir des conséquences sur leur santé », explique Marjorie Jourjon, conseillère technique au CREAI PACA et Corse, qui co-pilote le projet avec la PJJ. « Ils se sentent dévalorisés et cela se traduit par une baisse du sentiment d'estime de soi et une perte de confiance en soi », ajoute-t-elle

L'objectif est donc de proposer à ces jeunes des ateliers de médiation éducative pour leur permettre d'améliorer leurs compétences psychosociales (gestion des émotions et du stress, communication, empathie...). Différents ateliers leur sont proposés :

- médiation corporelle (shiatsu, sophrologie, relaxation),
- médiation animale (équithérapie, médiation canine),

- médiation sportive (boxe éducative, apnée),
- médiation créative (vidéo, théâtre),
- groupes de parole...

Chaque action s'étale sur une moyenne de 10/15 séances et inclut une dizaine de jeunes par séance, en majorité des garçons entre 15 et 17 ans. « Les structures qui nous sollicitent sont diverses : centres éducatifs fermés, quartiers de mineur, UEAJ... », précise Marjorie Jourjon. Les projets sont construits par les professionnels des structures de la PJJ, en lien avec les partenaires et prestataires extérieurs.



Les jeunes se sentent dévalorisés, cela se traduit par une baisse du sentiment d'estime de soi et une perte de confiance en soi

Ils sont ensuite instruits en comité territorial, composé des conseillers en santé de la PJJ de chaque département, ainsi que de la conseillère technique du CREAI et de Sophie Armand, chargée de mission santé publique à la Direction des missions éducatives PJJ.

Croiser les cultures professionnelles

Autre volet du programme, des formations croisées autour de compétences psycho-sociales à destination des professionnels encadrants de la PJJ et d'autres professionnels, venus du secteur médico-social ou de la psychiatrie, par exemple.

« L'objectif est vraiment de leur proposer des temps communs, pour qu'ils puissent échanger, mieux connaître les missions respectives de chacun et croiser leurs cultures professionnelles », souligne Marjorie Jourjon.

En 2023, les ateliers se poursuivront avec de nouvelles propositions comme la médiation via la vidéo pour se présenter et travailler la communication à travers la réalisation d'un CV vidéo et la socio-esthétique afin de travailler sur l'image de soi.

Un projet en évolution

En 2023, les ateliers se poursuivront avec de nouvelles propositions plus axées sur le développement des compétences psychosociales. L'Agence régionale de santé a en effet demandé la réorientation du projet, sur la base du nouveau référentiel sur le sujet de Santé publique France et des données probantes en développement des CPS.



Bilan du programme

2014-2017

800 jeunes et 710 actions de formation

2017-2019

1300 jeunes et 300 actions de formation

Depuis 2019

600 jeunes, 50 familles et 350 actions de formation

RESTER EN BONNE SANTÉ
TOUT AU LONG DE SA VIE

Jeunes

Le gaz hilarant : PAS SI DRÔLE!

Le protoxyde d'azote, communément appelé "proto" ou "gaz hilarant", est en vente libre. Sa consommation détournée à des fins euphorisantes, en soirées notamment, est responsable d'accidents graves. Delta France Associations fait campagne auprès des jeunes.

Transféré dans des ballons de baudruche afin d'être aspiré par la bouche, le « proto » amuse les fêtards en quête de sensations. Utilisé dans le champ médical pour son action anesthésiante / analgésiante, mais aussi dans le domaine culinaire pour les siphons à chantilly, il peut être détourné pour « s'amuser davantage ».

Gaz incolore à l'odeur douceâtre, il provoque à bon marché des fous rires, des états de flottements, des distorsions sensorielles, des modifications de la voix. Cela ressemble à un jeu d'enfant ! Mais contrairement aux idées reçues, « le proto » est loin d'être inoffensif. Sa consommation présente des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, confusion, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, troubles de l'érection... « Le protoxyde d'azote crée une carence de vitamine B12 entraînant une perte de la gaine de myéline et une interruption de la transmission nerveuse », explique Julie Le Moine-Tommasi, responsable des relations institutionnelles pour Delta France Associations. En cas de consommations répétées ou à fortes doses ou encore associées avec d'autres produits (alcool, drogues), les complications sont d'ordre neurologique - jusqu'à la paralysie des membres - hématologiques, psychiatriques ou cardiaques. « 30% des jeunes n'ont aucune connaissance des risques qu'il présente, 60% aimeraient être informés, les 40% restants pensent en savoir suffisamment », constate Julie Le Moine-Tommasi.

Présente sur le terrain, Delta France Associations est née en 2014 à Marseille autour de la création du

Delta Festival qui est en été, sur les plages du Prado, « le plus grand forum étudiant d'Europe ». Cet événement regroupant en 5 jours 150.000 festivaliers qui viennent écouter de la musique, rencontrer des personnalités inspirantes, des créateurs de start-up et des acteurs du monde associatif, dont une trentaine issus du domaine de la santé, a permis d'« identifier l'émergence du protoxyde d'azote dans les milieux étudiants ». C'est ainsi que l'association a décidé d'intervenir sur les campus et auprès des associations étudiantes pour y faire de la prévention. « La campagne s'est engagée d'abord en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016 avec le soutien de l'ARS et de la MILDECA, puis s'est étendue sur quasiment l'ensemble du territoire national ».

Pour toucher son public, Delta France Associations installe des stands de prévention au sein ou à proximité des campus, participe aux journées Village Santé, sensibilise les responsables de BDE (bureaux des étudiants) en leur qualité d'organisateur de soirées, se laisse inviter dans les événements festifs où elle envoie ses brigades de santé.

Un public de plus en plus jeune

C'est en réalisant une large étude (4000 retours annuels) diffusée via les associations étudiantes que Delta France Associations a pris la mesure du phénomène : le protoxyde d'azote sévit non seulement chez les 18-25 ans mais aussi chez les 11-17 ans. « Nous avons donc décidé de les sensibiliser eux aussi dans une démarche de peer to peer et d'aller-vers. Lors d'opérations street, on va vers eux : on part de leurs connaissances et on discute d'expérience à expérience », précise

Julie Le Moine-Tommasi.

L'atout de Delta France Associations pour ce type d'action ? Une équipe dont l'âge moyen est de 27 ans, à laquelle les jeunes peuvent s'identifier et qui s'adjoint, dans les fortes périodes d'activité, l'aide de services civiques étudiants.

Pour atteindre ce public adolescent et préadolescent, l'équipe de Delta France Associations se rend également au sein des collèges et lycées, dans les centres médicaux-sociaux et dans les maisons des jeunes où elle anime des ateliers de prévention et de réduction des risques.

Son programme ne saurait être complet sans une action de formation auprès des professionnels d'encadrement (professeurs, infirmiers en milieu scolaire, équipes de santé en milieu universitaire, éducateurs...) pour qu'ils puissent devenir des relais, réagir et orienter lorsqu'ils sont confrontés à des cas de consommation.

L'association a comptabilisé en 2022 170 opérations, dont 88 en région.



La loi du 1er juin 2021 « tendant à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote » interdit la vente aux mineurs et prévoit de punir de 15.000€ d'amende « le fait de provoquer un mineur à faire usage détourné d'un produit de consommation courante pour en obtenir des effets psychoactifs. »

Contact

Delta France Associations,
68, rue Sainte Marseille
Julie Le Moine-Tommasi
contact@delta-france-associations.com



SIEL BLEU AU SERVICE *des aidants*

L'Association Siel Bleu propose un programme d'accompagnement à domicile en activité physique adaptée pour le binôme aidant-aidé, avec l'objectif de le ramener vers le collectif.

Depuis sa création en 1997, l'association Siel Bleu se positionne comme un acteur, social et solidaire, engagé pour la santé de demain. Avec pour objectif de contribuer à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des personnes fragiles à travers la pratique d'une activité physique adaptée (APA). Rien à voir avec du sport proprement dit - on ne s'entraîne pas dans un espoir de réussir une performance ou de s'engager en compétition - mais de l'activité physique adaptée à chaque personne en fonction de ses capacités, ses envies et ses besoins.

« L'association Siel Bleu accompagne tout public fragilisé quel qu'il soit, explique Cédric Pharel, responsable des activités individuelles Sud-Est, du jeune senior préretraité, au senior en institution, des personnes en situation de handicap, des personnes atteintes de maladies chroniques, cancer, diabète et autres, d'autres en situation de précarité et des salariés dans le cadre de la santé au travail. Les activités de l'association s'inscrivent dans un parcours de prévention tout au long de la vie. »

Des actions en prévention de la santé pour améliorer la qualité de vie

Activités individuelles, pratiques collectives, conférences, formations, séjours... les programmes proposés par des professionnels formés à l'activité physique adaptée (Bac+3/Bac+5) favorisent l'amélioration de l'autonomie et la qualité de vie, luttant contre les effets de la sédentarité, du vieillissement et de l'isolement. Ils intègrent aussi une réflexion sur l'alimentation dans un environnement préservé. Ils permettent d'ailleurs à ce titre le retour au lien social, aussi important dans l'équilibre d'une personne et de son bien-être. C'est

dans ce contexte que l'association Siel Bleu est dotée d'une fondation pour lever des fonds, afin de garantir l'accessibilité des programmes, mais également pour préserver et transmettre la vision et les valeurs que porte l'association depuis plus de 25 ans, et d'un Institut Siel Bleu dont l'objectif est de démontrer l'impact de l'activité physique en termes de santé, de changement de comportement ou en termes sociologiques.

« Nous cherchons à faire en sorte que ces activités soient accessibles financièrement et géographiquement au plus grand nombre, avec des actions prises en charge soit par des structures, soit des communes, des partenaires comme la Carsat, l'ARS, les complémentaires retraites... »

Parmi ces actions, l'une d'entre elles proposant l'activité physique adaptée à un binôme aidant-aidé paraît particulièrement pertinente. « Depuis 2015 nous peaufinons et améliorons ce dispositif pour répondre aux attentes des binômes aidant-aidé et des partenaires. Grâce à de nombreux financements, il est actuellement déployé dans les six départements de la région, poursuit Cédric Pharel. Ce programme d'activité physique à destination des aidants comprend au départ 16 séances à domicile construites avec eux, en fonction de leurs capacités, leurs besoins, leurs envies. Sur des évaluations définies à la première et la dernière séance. »

80 binômes accompagnés en région

« Nous avons deux objectifs principaux dans ce domaine : le premier pour essayer d'amener l'aidant à aller du domicile vers le collectif, et le faire sortir de ce repli lié à sa mission auprès de l'aidé. Le deuxième c'est de recréer du lien avec le binôme. Ce programme représente également une solution

d'aide au répit pour que l'aidant puisse se ressourcer. »

Dans ce dispositif centré sur l'aidant, une fois n'est pas coutume, il lui est alors permis de prendre soin de lui et de voir dans ce lien si exigeant une nouvelle manière d'être en lien avec l'aidé qu'il doit prendre en charge. « Nous intégrons l'aidant et l'aidé dans un programme d'activité physique, avec quelques séances collectives. Notre force c'est de nous adapter à chaque binôme pour renforcer ce lien. Il s'agit d'un temps de prévention santé. Nous essayons surtout d'amener l'aidant à aller vers une structure collective. Dans l'accompagnement, nous pouvons aller jusque-là. »

Des séances collectives - avec un autre partenaire et une autre thématique que de l'activité physique - sont également proposées, ce qui permet aussi des échanges entre aidants particulièrement riches et utiles pour sortir de l'isolement. Un livret est également délivré à l'aidant pour qu'il puisse s'approprier les exercices en autonomie.

80 binômes (soit 160 personnes) ont été suivis en 2021-2022 à domicile. Cette action est particulièrement appréciée, autant pour ses effets sur le plan physique (souplesse, endurance, etc.) qu'en termes de lien avec la personne aidée, qui la voit différemment. Une évaluation plus scientifique est en cours.

Contact

Siel Bleu
28 boulevard National, Marseille
contact@sielbleu.org
Magali Gayraud, responsable régionale
magali.gayraud@sielbleu.org
Cédric Pharel, responsable activités individuelles Sud-Est,
cedric.pharel@sielbleu.org

PERSONNES ÂGÉES : *éviter les chutes !*

L'ARS PACA a mandaté le CRES en juin 2022 pour l'élaboration en région du plan triennal antichute des personnes âgées, lancé quelques mois plus tôt par la ministre déléguée chargée de l'Autonomie, Brigitte Bourguignon. Ce plan national vise, par la prévention, une réduction en trois ans de 20% des chutes mortelles ou invalidantes des 65 ans et plus.

« La chute peut être le premier pas vers la perte d'autonomie avec des conséquences sur la santé physique, la santé mentale et la vie sociale. Par ailleurs, au vu des évolutions démographiques dans notre région, son coût sociétal finirait par ne plus être soutenable », prévient Christine Cassan, référente pour l'ARS dans le projet d'élaboration de ce plan, et qui fait le lien avec l'équipe en charge de la coordination nationale. « Les principaux leviers ont été recensés, et maintenant, il s'agit de mettre cela en musique : parmi les propositions d'actions identifiées dans le plan régional, quelles sont les actions à retenir sur chaque territoire, prioriser ces actions en fonction des enjeux et définir les modalités de financement, notamment via la conférence des financeurs », précise-t-elle.

Pour que la partition puisse être jouée, l'ARS et le CRES, aux côtés des institutions, des acteurs de terrain et du Gérontopôle Sud, en qualité d'expert, se sont mobilisés. Ils ont examiné les spécificités locales, sur la base d'une enquête à laquelle ont répondu 150 acteurs majeurs qui interviennent auprès des personnes âgées ; la réflexion s'est organisée autour des cinq principaux axes définis dans le plan gouvernemental : savoir repérer les risques et alerter, aménager son logement et sortir en toute sécurité, populariser les aides techniques à la mobilité, encourager l'activité physique et développer la téléassistance.

« Nous avons commencé par faire un état des lieux puis nous avons mis en place un comité de pilotage et plusieurs groupes de réflexions », expliquent Audrey Priem et Aurélie Bui, chargées de projets au CRES. « C'était très participatif avec l'idée de travailler en réseau. Les professionnels

qui interviennent auprès des personnes âgées se connaissent peu entre eux », constatent-elles. « Nous sommes à présent dans la dernière ligne droite. Et nous allons donner de la visibilité à ce sujet auprès des acteurs de la prise en charge, auprès des personnes elles-mêmes mais aussi des proches aidants », précise Christine Cassan.

De multiples leviers

Le plan régional anti chutes des personnes âgées a été remis par le CRES en décembre dernier à l'ARS PACA. Un grand nombre de propositions régionales, départementales ou inter-départementales ont d'ores et déjà été faites par les différents acteurs et parties prenantes.

Un des leviers importants est la formation des acteurs de terrain au repérage, notamment les professionnels de l'aide à domicile, qui devront être vigilants sur les signes avant-chuteurs : sédentarité, dénutrition, altération de la vision et de l'audition, cognition. Les aidants pourront eux aussi être informés et sensibilisés sur tout ce qui peut être mis en place pour éviter l'accident. Ils seront invités à participer à des ateliers équilibre et nutrition. Quant aux principaux intéressés, il faudra les sensibiliser au moyen d'une campagne de communication pour qu'ils se reconnaissent et se sentent concernés.

Le réseau des équipes mobiles de gériatrie intégrant des compétences d'ergothérapie devra être renforcé. L'intervention d'ergothérapeutes permettra d'évaluer les aménagements ou les travaux à faire pour limiter les risques dans la maison. Avec les psychomotriciens et les nutritionnistes, ils pourront en cas de chute accompagner efficacement la personne à sa sortie d'hôpital.

Autre point essentiel : généraliser le déploiement des infirmières de gériatrie

dans les services d'urgences. Actuellement, sur 45 services en région, 30 bénéficient de ce dispositif.

Il faudra rendre plus lisibles les aides financières existantes, aider au montage de dossiers et réduire les délais d'obtention.

La Carsat Sud-Est s'inscrit dans le déploiement du dispositif gouvernemental « Ma prime adapt' », une aide pour aménager le logement aux besoins causés par le vieillissement.

La prévention des chutes passe également par un renforcement de l'offre d'activité physique adaptée dans les EHPAD et les résidences autonomie.

Enfin, le programme ICOPE, conçu par l'OMS, qui consiste à dépister à partir de 60 ans les fragilités liées à l'âge, actuellement expérimenté à la Maison de santé de Digne-les-Bains et à la Communauté professionnelle territoriale de santé de l'Isle-sur-la-Sorgue, pourrait s'étendre à toute la région.

Des chiffres qui alertent



En France, chaque année, 2 millions de personnes âgées de plus de 65 ans chutent. Ces chutes sont responsables de 10.000 décès et 130.000 hospitalisations.

Dans notre région, 9473 séjours hospitaliers pour chutes et 837 décès dus à des chutes sont enregistrés. L'objectif du Plan anti chutes est de réduire ces chiffres de 20% d'ici fin 2024.

Contacts

Audrey Priem,
audrey.priem@cres-paca.org

Aurélie Bui,
aurelie.bui@cres-paca.org



Des ateliers ETP À DESTINATION DE PATIENTS AMPUTÉS

Le centre hélio marin de Vallauris a développé des ateliers d'éducation thérapeutique du patient (ETP) pour ses patients amputés pour artériopathie chronique ischémique. Un accompagnement essentiel pour les aider à mieux gérer leur pathologie au quotidien et à préparer leur retour à domicile dans de bonnes conditions.

Chaque année, en France, on dénombre 800.000 cas d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs (voir encadré), qui sont la cause de 5.000 amputations par an. Au centre hélio marin de Vallauris, spécialisé dans la prise en charge et la rééducation suite à des amputations, l'équipe a mis en place depuis 10 ans des ateliers d'éducation thérapeutique.

« La plupart de nos patients présentent d'autres facteurs de risques et se sont un peu délaissés sur le plan médical. Ils sont souvent diabétiques, fumeurs, parfois sous dialyse... », analyse le Dr Vanessa Seetha, spécialiste en médecine physique et réadaptation. Il est essentiel de leur expliquer les mécanismes de leur maladie, de leur apporter des connaissances dans la surveillance de leur prothèse. L'enjeu, c'est vraiment de préserver le membre restant », ajoute-t-elle.

10 ateliers et un parcours adapté

Pour cela, le centre hélio marin propose de manière systématique à tous les patients concernés un bilan initial. Presque tous acceptent de suivre les ateliers d'éducation thérapeutique. C'est le cas de Jean-Yves, hospitalisé depuis 2 mois, amputé sous le genou, qui n'était pourtant pas très motivé au départ : « Le programme au centre est déjà bien rempli, alors j'ai un peu hésité. Mais j'ai vite compris que c'était vraiment fait dans notre intérêt. Le format me plaît bien. Les ateliers ne sont pas trop longs, environ 1h30. On peut poser des questions, échanger avec l'équipe. Sur le diabète, bien sûr j'avais déjà des connaissances, mais un rappel, ça ne fait jamais de mal ! ». Le cycle des 10 ateliers s'étale sur 2

mois, avec des objectifs pédagogiques fixés pour chaque patient. Ils sont proposés chaque semaine dans la même salle et sur le même créneau horaire. Les thématiques abordées sont nombreuses : connaissance de la pathologie, gestion du diabète, activité physique adaptée, entretien du moignon et de la prothèse, conduite automobile (grâce à un simulateur dans l'établissement), addictions, insertion professionnelle (en partenariat avec l'association Comète), autonomie au quotidien, groupe de parole...

« Les ateliers arrivent au bon moment et correspondent vraiment à nos besoins », explique Jean-Yves. Je commence à préparer ma sortie et la semaine dernière j'ai pu assister à l'atelier sur le retour à domicile. On nous a donné des conseils très concrets pour limiter les risques (supprimer les tapis, les câbles...), aménager notre appartement avec du matériel adapté comme des ventouses... C'était vraiment utile » ajoute-t-il.

Un enjeu fonctionnel majeur

Chaque année, près de 40 patients suivent ce dispositif, avec un bilan positif, de leur part comme de l'équipe médicale. « Il y a une véritable culture ETP dans l'établissement, qui existe depuis longtemps, avec un fort investissement de l'équipe qui travaille de manière pluridisciplinaire », souligne le Dr Seetha. En effet, de nombreux professionnels de l'établissement interviennent tout au long des ateliers : diététicien, psychologue, enseignant en activité physique adaptée, assistante sociale, médecin ergothérapeute, infirmier... Tous soulignent les bienfaits de ce

programme sur les patients, qui sont mieux informés et plus vigilants, notamment sur les risques liés à leur prothèse.

« Idéalement, il faudrait que tous les patients amputés puissent avoir accès à l'ETP. C'est un enjeu fonctionnel majeur pour eux, cela permet d'éviter les complications et les hospitalisations répétées. Malheureusement, cela reste encore difficile à financer », conclut le Dr Seetha.

L'artériopathie oblitérante des membres inférieurs, une maladie de plus en plus fréquente

L'athérosclérose est une maladie artérielle chronique se caractérisant par des dépôts de lipides dans les artères (plaque d'athérome) qui se calcifient, grossissent progressivement et réduisent le diamètre des artères. Lorsque l'athérosclérose touche les artères de la jambe, on parle d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI). C'est une maladie fréquente, qui touche 5 % des moins de 60 ans, 20 % au-delà de 65-70 ans. Elle évolue en plusieurs stades et peut nécessiter, dans les cas les plus graves, une amputation. Elle est favorisée par l'ensemble des facteurs de risque de l'athérome dont le tabac (75% des personnes atteintes d'artériopathie sont fumeuses), le diabète, l'excès de cholestérol, l'hypertension artérielle, la sédentarité...

Contact

Centre Hélio Marin
UGECAM PACA et Corse,
Assurance Maladie, 1090 voie Julia,
06220 Vallauris,
Tél. 04 92 95 30 10

**COLLECTIVITÉS
ET PROMOTION DE LA SANTÉ**

Tarascon : UNE PSYCHOLOGUE AU SEIN DU CCAS

L'intervention d'une psychologue clinicienne au sein des locaux du Centre Communal d'Action Sociale de Tarascon est une initiative inspirante et salubre à laquelle, en 2010, l'UNCCASS, l'union nationale des CCAS, décernait le « Prix de l'innovation sociale locale ».

Deux jours par semaine, la psychologue du CCAS de Tarascon reçoit, en rendez-vous individuels, des bénéficiaires du RSA, des demandeurs d'emploi ou des personnes en emploi précaire, des adultes en situation de handicap, des retraités. En tout, c'est une cinquantaine de personnes par an qui lui sont confiées par des travailleurs sociaux, des accompagnateurs à l'emploi du plan local à l'insertion et à l'emploi (PLIE) et des trois chantiers d'insertion de la ville et d'autres structures sociales.

« Cela fait des années que nous travaillons avec la même psychologue », témoigne Christine Lavenir, directrice de l'établissement. « Cette continuité a un intérêt particulier : elle permet à la psychologue d'être reconnue aussi bien par les publics que par les professionnels qui, face à des parcours de vie extrêmement difficiles, peuvent se trouver démunis et ne plus savoir que faire ». Lorsqu'ils orientent leurs usagers vers la thérapeute, ces spécialistes de l'accompagnement peuvent, en effet, compter sur un soutien : tout en respectant le secret professionnel, celle-ci pourra les guider vers de nouvelles pistes et contribuer à faire évoluer les prises en charge. « Même si les résultats des suivis ne sont pas forcément spectaculaires dans le domaine de l'insertion professionnelle, cet appui évite à des personnes en souffrance de sombrer », assure la directrice.

« Vous m'avez sauvé la vie »

Quand un usager fait part de sa reconnaissance par des mots aussi forts que « vous m'avez sauvé la vie », c'est émouvant, c'est aussi la raison d'être d'une thérapeute en structure sociale. « On est un intermédiaire pour des personnes qui ne relèvent pas d'un

suivi psychiatrique, précise Christine Lavenir. Sinon, nous réorientons vers le CMP (Centre médico-psychologique), le CSAPA (pour les addictions) ou d'autres professionnels de santé.

Nous sommes une commune de taille moyenne, avec près de 16 000 habitants, dont 30 % vivent en quartier prioritaire politique de la Ville ; la commune cumule beaucoup de handicaps, avec des populations pauvres et un fort turnover mais notre force, c'est que nous avons un bon partenariat social ».



**Notre force, c'est que nous avons
un bon partenariat social**

Dans cette ville qui reçoit un grand nombre de travailleurs agricoles ne maîtrisant pas bien le français, la psychologue du CCAS a un autre atout, sa connaissance de la langue arabe : « dans un souci d'intégration, elle évite de l'utiliser mais cela peut aussi débloquer des situations quand les personnes n'arrivent pas à exprimer en français ce qu'elles ressentent ».

En complément aux rendez-vous individuels, le CCAS propose également, dès que c'est possible, des sessions de thérapie de groupe de six à sept séances de 2h30. Selon la directrice, « l'idéal serait de pouvoir présenter systématiquement deux sessions par an ». Ces groupes de parole donnent aux participants la possibilité de travailler sur la confiance en soi et de sortir du grand isolement dans lequel ils se

trouvent la plupart du temps. À l'entrée et à la sortie du dispositif, un test est proposé qui permet à chacun de mieux apprécier le parcours effectué pendant ce temps de partage.

L'accompagnement individuel et les groupes de parole favorisent la levée des freins à l'emploi.

Une autre action déjà menée par la psychologue et qu'au CCAS on souhaiterait pouvoir renouveler chaque année : son intervention auprès des travailleurs sociaux, des accompagnateurs à l'emploi et des agents d'accueil et de médiation.

« Tous rencontrent des publics dont la souffrance psychique génère de la colère et de l'agressivité : face aux comportements, les professionnels ne doivent jamais se sentir attaqués en tant que personnes », commente Christine Lavenir. Une lecture argumentée des situations, étayée par un apport théorique les conduit à une meilleure approche globale, à de meilleures orientations des publics et à un mieux-être au travail.

Cette action existe grâce aux différents financeurs : l'Etat dans le cadre de la politique de la Ville, l'ARS, le Département et la commune de Tarascon.

Contact

CCAS de Tarascon,
avenue Pierre Sémard,
Tarascon,
Tél. 04 90 91 51 09

Osiris

TOUJOURS PLUS SOLLICITÉE SUR L'INTERPRÉTARIAT PROFESSIONNEL EN SANTÉ

L'association Osiris, incontournable dans l'accueil et le soutien thérapeutique des personnes exilées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, étend son rayonnement avec son centre d'interprétariat et de ressources sur l'exil et le traumatisme psychique.

Tout un symbole : le 11 janvier, l'association Osiris a investi 300 m² de locaux, rassemblant à Marseille ses équipes au sein d'un même lieu comme pour insuffler un nouveau souffle à ses différents projets. Ce déménagement donne du sens également à son évolution. De centre de soutien thérapeutique aux victimes de torture et de répression politique en 1999, Osiris se définit désormais comme centre de soin, d'interprétariat et de ressources sur l'exil et le traumatisme psychique. L'objectif principal est toujours de contribuer à l'amélioration de la santé des personnes exilées en région, mais au travers de ses trois pôles d'activité : « En fait, explique Bertrand Guéry, directeur du centre Osiris, nous développons des projets qui se trouvaient en germe dans le centre de soin qui est notre mission première avec le soutien thérapeutique aux personnes exilées et traumatisées. Il y a une vraie évolution, en particulier dans l'environnement d'Osiris puisque qu'on se rend compte que de plus en plus de patients que nous accueillons ont des problématiques très lourdes sur le plan juridique et social, ce qui nécessite une vraie réflexion en interne sur la nécessité d'un interprétariat à la hauteur des problématiques amenées par les patients mais aussi une prise en compte de l'interdisciplinarité. C'est pour cela qu'on développe ces trois projets avec le centre d'interprétariat et le centre ressources. »

Ces deux pôles répondent à la volonté d'Osiris d'accompagner au mieux les personnes qui se présentent. Pas forcément dans l'urgence, ce n'est

pas la vocation d'Osiris mais dans le respect de ce qu'elles ont vécu dans leur pays d'origine ou à leur arrivée en France. « En développant ce service d'interprétariat, on externalise la question que l'on mène depuis 2008 - 2009 : c'est quoi un interprète professionnel dans le champ de la santé mentale et plus largement dans le champ du soin ? C'est une initiative depuis presque 4 ans maintenant. »

Le centre ressources vise à soutenir les professionnels accompagnant des personnes exilées. « Sa création est partie effectivement d'une demande de l'ARS de faire lien avec les différents acteurs de la région sur les questions migratoires au travers des professionnels de la santé et plus largement du médico-social. » Le centre a animé notamment des formations sur l'exil et le traumatisme, sur les effets du traumatisme, sur le lien parents-bébé, le soutien aux acteurs professionnels et bénévoles ou le recours à l'interprétariat. « Ces actions de formation sont proposées gratuitement car financées par l'Agence, avec un repérage des acteurs qui peuvent être isolés, des hôpitaux, des services, des associations. Avec une base de données que l'on retrouvera dans le centre de documentation ou sur le site internet avec des initiatives qui visent à étayer des projets, à partir des observations de terrain. »

Ce centre peut soutenir surtout le recours ou la création de centres d'interprétariat dans divers lieux ou territoires.

Comment travailler avec un interprète

en présentiel, bien évidemment, reste une grande préoccupation d'Osiris, cette association qui prône le travail en binôme (avec un interprète comme co-intervenant) pour assurer un meilleur soin au sens large. Fin 2021, 31 interprètes (dont 5 nouveaux) traduisaient en 42 langues. Ils ont assuré 5566 heures d'interprétariat, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2020. Tous les interprètes sont soutenus grâce à des modules de formation initiale (obligatoire : santé, social, éthique, déontologique...) et complémentaire (santé mentale, addictions...) et à l'analyse de leur pratique. Parmi eux, des interprètes en langue ukrainienne ou russe. Osiris est peu sollicité pour l'instant par des demandes de patients ukrainiens qui sont pris en charge par des structures mieux adaptées aux situations d'urgence mais plutôt associé par l'ARS à la gestion de la crise pour les opérateurs de santé de la région qui ont fait état des besoins en interprétariat professionnel dans ce domaine. « On a reçu des aides financières pour mettre des interprètes en langue ukrainienne ou russe à disposition des structures qui en font la demande ; cela a du sens pour nous de pouvoir répondre à ce type de demande. »

Contact

Bertrand Guéry, Osiris,

bertrand.guery@centresosiris.org

Tel : 04 91 91 89 73

**Centre Osiris, 10 boulevard d'Athènes
13001 Marseille**



SANTÉ DES SAISONNIERS : *objectif prévention*

Les travailleurs saisonniers sont particulièrement démunis en termes d'accès à la santé. Pour aller à leur rencontre, la CPTS Tinée-Vésubie organise, pour la première année, des journées de prévention dans les stations de ski des Alpes-Maritimes.

Sur le territoire de la CPTS Tinée-Vésubie, les 3 stations de ski (Isola, Auron, La Colmiane) emploient chaque hiver près de 1200 saisonniers, essentiellement dans les secteurs des remontées mécaniques et de l'hôtellerie-restauration.

« *Les saisonniers ont un style de vie particulier* », explique le Dr Georges Graglia, médecin généraliste et président de la CPTS. « *C'est une population précaire, qui vit au jour le jour, travaille l'hiver en station et l'été au bord de mer. La plupart n'ont pas de médecin traitant et l'accès à la médecine du travail, pourtant prévu par la loi, reste très aléatoire dans les faits* », ajoute-t-il. Le Dr Graglia connaît bien le sujet. Il a déjà mis en place ce type d'action avec succès dans les stations du Queyras.

Des consultations médicales, mais aussi de la prévention

Six journées sont prévues au cours de l'hiver 2023, deux dans chaque station, en janvier puis en mars. Elles sont organisées avec le soutien et l'aide des municipalités, des offices de tourisme, des remontées mécaniques et des différents employeurs.

A chaque fois, des professionnels de santé du territoire sont présents : médecin, kinésithérapeute, infirmier, diététicien, orthoptiste...

Les salariés peuvent ainsi avoir accès à des consultations médicales gratuites, des prises de sang, des dépistages des IST mais aussi une sensibilisation aux addictions. Un point essentiel quand on sait que les problèmes d'addictions (alcool, drogues...), sont surreprésentés chez les saisonniers par rapport à la population générale.

Au-delà de la prise en charge médicale,

d'autres thèmes sont abordés comme les droits sociaux ou les conditions de logement.

Une action à dupliquer sur d'autres territoires

Cette action est financée par l'ARS et compte de nombreux partenaires : le Département des Alpes-Maritimes, la métropole Nice Côte d'Azur, la Mutualité Française, ArcaSud (addictologie), Ametra 06 (médecine du travail) et le CeGIDD 06 (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles).



La plupart des saisonniers n'ont pas de médecin traitant et l'accès à la médecine du travail reste très aléatoire dans les faits

Pour la première journée de l'opération, le 17 janvier à Isola 2000, une quarantaine de saisonniers sont venus. « *C'est un bon début, l'idée est d'en faire un rendez-vous annuel bien identifié* », annonce le Dr Graglia. L'objectif est de toucher 200 personnes d'ici la fin de la saison, de pérenniser l'action dans le temps voire de l'étendre à d'autres territoires des Alpes-Maritimes, notamment l'été. « *Si d'autres CPTS sont intéressées pour monter des projets identiques, qu'elles n'hésitent pas à nous contacter !* », conclut le médecin.



Les saisonniers, des travailleurs particulièrement exposés aux conduites à risques :

- Consommations de drogues
- Exposition prolongée de la peau non protégée aux UV
- Pratique d'activités sportives à risque dans un état de fatigue avancé
- Exposition à des agressions pour les femmes seules qui logent en camion
- Utilisation d'équipements de chauffage inadaptés

À des conditions de vie et de travail qui ne leur permettent pas toujours de préserver un bon état de santé :

- Logement insalubre
- Mauvaises conditions de sommeil
- Grandes amplitudes de travail
- Eloignement/isolément
- Travail de très haute intensité physique
- Stress/souffrance psychique
- Dépendance vis-à-vis de leur employeur (si heures de travail non déclarées)

Prochaines journées

- 8 mars 2023 à La Colmiane
- 20 mars 2023 à Isola 2000
- 14 mars 2023 à Auron

Contact

Dr Georges Graglia
cptstineevesubie@gmail.com

ESCAPE GAME AU COLLÈGE : UN JEU AU SERVICE DE LA PRÉVENTION SUR LE TABAC

À l'occasion du Mois sans tabac, en novembre dernier, une petite salle du collège Picasso de Vallauris a servi de décor à un *escape game*, entendez par là un jeu d'évasion grandeur nature.



Après une journée d'installation technique, nous voici dans la chambre d'Emma, une étudiante, jeune fumeuse de tabac qui aimerait stopper sa consommation mais reste ambivalente sur le sujet.

Créé par une assistante sociale et une éducatrice du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) de Toulon, ce jeu avec petite scénographie symbolisant un lieu clos, a fait le tour avec succès des usagers, des équipes et des partenaires de l'établissement. Aujourd'hui, sous l'égide de l'association Addictions France, il se promet à une nouvelle carrière auprès d'adolescents. Il faut dire que beaucoup de travail est à faire avec les jeunes : un enfant sur dix âgé de 12 à 14 ans fume, avec une consommation pouvant atteindre une dizaine de cigarettes par jour. L'expérimentation avec ce public, financée par l'ARS, a eu lieu en novembre dernier au collège Picasso de Vallauris.

Au cours de six animations en petits groupes, quarante-deux élèves des classes de quatrième, c'est à dire les délégués, leurs suppléants ainsi que les élèves scolarisés en Ulis et Segpa, classes inclusives pour des jeunes en difficulté d'apprentissage et en situation d'handicap, se sont succédé dans la chambre d'Emma pour une récréation inhabituelle ! Une demi-heure pour partir à la recherche d'énigmes et trois quarts d'heure pour les résoudre, ceci en compagnie d'une animatrice pas comme les autres puisque dans la vie

de tous les jours, elle est infirmière tabacologue d'Addiction France et du CSAPA de Nice.

Une autre façon de sensibiliser

Une enquête pour évaluer cette animation autour du tabac, ses risques, les motivations à l'arrêt et ses freins est en cours de traitement. D'ores et déjà les retours d'expériences sont positifs et le comité d'évaluation à la santé et à la citoyenneté du collège (CESC) est demandeur d'une nouvelle intervention l'an prochain. En 2022, un professeur a pu participer à l'opération, la prochaine fois d'autres enseignants ainsi que les personnels de l'établissement pourront, s'ils le souhaitent, s'impliquer.

Pour le psychologue Vincent Laroche qui coordonne le projet pour Addiction France, l'escape game présente des avantages indéniables : « *c'est un media qui fonctionne très bien avec les jeunes parce qu'il y a un caractère collectif, ludique, mais y compris avec les adultes, ce qui tient à la dynamique du jeu. Il est très accessible, il ne demande pas de compétence particulière. Il est assez contenant puisqu'il y a une unité de lieu et de temps. On est dans l'imaginaire avec un décor et une mise en scène qui permettent de prendre un certain recul, une distance par rapport au sujet* ».

Contact

ANPAA Nice, vincent.laroche@addictions-france.org



DIDIER JOURDAN, PROFESSIONNEL ENGAGÉ

Didier Jourdan est le titulaire de la Chaire UNESCO et Centre Collaborateur OMS « EducationS & Santé ». Il savoure chaque jour de pouvoir cumuler sa carrière d'universitaire avec son engagement de citoyen.

Didier Jourdan conjugue avec passion engagement citoyen et carrière professionnelle depuis de très longues années. Reconnu au niveau international comme expert dans les politiques de prévention, promotion de la santé et éducation à la santé, il est depuis 5 ans le titulaire de la Chaire UNESCO et Centre Collaborateur OMS « EducationS & Santé », rattaché à l'université Clermont-Auvergne, l'université d'Huddersfield et un réseau de 70 institutions à l'échelon international.

La responsabilité ultime dans une carrière consacrée depuis 1989 à la santé publique et spécifiquement à la prévention.

« *Je suis entré dans le domaine de la promotion de la santé par la question de l'intersectorialité. L'articulation permanente entre les enjeux de santé et les enjeux éducatifs. Mon angle d'attaque : comment fait-on travailler ensemble les acteurs de la santé et de l'éducation, parce que la santé c'est une dimension centrale de la citoyenneté sur laquelle il faut éduquer les personnes tout au long de la vie et inversement, l'éducation est l'un des tout premiers déterminants de la santé. Tout cela caractérise mon parcours* ».

La liste de ses missions et engagements sur ce double volet « éducation et santé publique » témoigne de cette expertise : responsabilités universitaires (directeur de département, directeur d'équipe de recherche, directeur de l'ESPE Clermont-Auvergne et vice-président de l'université Blaise Pascal), directeur de

la prévention et de la promotion de la santé à l'Agence nationale de santé publique, vice-président puis président de la commission prévention du Haut Conseil de la santé publique, vice-président de l'Union Internationale de Promotion et d'Education pour la Santé...

Didier Jourdan est aussi engagé au sein des principaux réseaux internationaux dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé et reconnu à l'échelon international comme un expert des politiques de prévention. Avec toujours au cœur de son investissement cette articulation entre santé et éducation, théories et pratiques de terrain.

**« Valoriser, mutualiser, enrichir » :
une manière de décrire ce qu'est
l'apport de la Chaire**

« *La Chaire a plusieurs finalités : sa mission première, c'est la production de connaissances, dans le but de nourrir les agences des Nations Unies (OMS et UNESCO) avec l'ensemble des données issues de la recherche et données bibliographiques. Par exemple, nous avons passé deux années extrêmement intenses à travailler sur « les écoles et la pandémie », dans le groupe de travail en charge des recommandations auprès de l'OMS, des interventions au sein des conférences de haut niveau et auprès des ministères de la santé et de l'éducation des pays demandeurs. Le deuxième axe, c'est le rôle de transfert de connaissances, à l'articulation entre la production des savoirs et l'action auprès des acteurs publics et privés. D'autres objectifs visent à déployer des dispositifs de formation, pour développer dans certains pays les compétences des acteurs en promotion de la santé, et enfin de créer une communauté et de faire du lien entre les acteurs.* »

Dans ce contexte, il s'agit toujours de partir de ce qui existe déjà et des connaissances des professionnels sur

le terrain, que ce soit les matrones qui accouchent les femmes à Haïti, les enseignants de Nouvelle-Calédonie ou les professionnels chargés de déployer l'aide à domicile dans le canton de Vaud en Suisse. En tablant sur l'idée d'alliance : « *On ne peut imaginer changer la santé des individus en implantant un programme théorique sans concertation. On ne fait pas la santé pour les gens, on fait créer la santé avec les gens !* » Et d'ajouter, très convaincant : « *Trois mots peuvent résumer notre façon d'accompagner les institutions, pays ou structures, c'est valoriser, mutualiser, enrichir. Notre travail à la Chaire, c'est de commencer par partir de l'existant, de permettre qu'il soit connu, et ensuite de l'enrichir à partir des données de la recherche des pratiques expertes que nous pouvons partager.* »

C'est aussi tout le sens de la convention et du travail engagé avec le CRES PACA sur le long terme*.

Didier Jourdan se réjouit chaque jour de pouvoir concilier sa carrière professionnelle et son engagement citoyen. « *J'ai cette chance inouïe de pouvoir cumuler ici mon activité professionnelle d'universitaire et mon engagement citoyen au service de la santé et de la transformation de nos organisations sociales, c'est ce qui me fait vibrer. La santé est un espace d'articulation de nombreuses sources de savoirs, c'est ce qui structure l'identité de la Chaire. Cette circulation des savoirs et aussi ce qui, à titre personnel, me nourrit et me permet de rester les pieds sur terre, de ne pas donner de leçons tout en essayant de contribuer concrètement aux changements en faveur de la santé et de l'éducation de tous.* »

*<https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-et-promotion-de-la-sante/parteneriat-entre-le-cres-et-la-chaire-unesco-educations-et-sante>



Méthodologie de projets : le catalogue des formations 2023 des comités de la région

Méthodologie de projets en éducation

pour la santé et santé au travail, utilisation de la base de données OSCARS, techniques d'animation, entretien motivationnel, compétences psychosociales...

Plus de 80 sessions de formation sont proposées en 2023 par le CRES et les CoDES de la région.

Contact :

cecile.chaussignand@cres-paca.org

Voir le catalogue et s'inscrire à une formation :

<https://www.cres-paca.org/formations-du-cres/methodologie-de-projets--loffre-de-formations-2023>



Formation à l'utilisation des bases de données OSCARS et SIRSÉPACA les 23 et 24 mars 2023

Les bases de données OSCARS (CRES) et SIRSéPaca (ORS) sont des outils incontournables en région pour réaliser un diagnostic territorial ou thématique et préparer un projet en santé.

Comme chaque année, deux journées de formation à leur utilisation sont proposées :

→ **23 mars 2023** : SIRSéPACA animé par l'ORS

→ **24 mars 2023** : OSCARS animé par le CRES

La formation à Oscars est organisée dans le cadre du DRSPiPPS. Format présentiel, sans coût pour les participants.

Contact :

cecile.chaussignand@cres-paca.org

Programme et inscriptions :

<https://www.cres-paca.org/dispositif-regional-de-soutien-1/actualites/formation-a-lutilisation-des-bases-de-donnees-oscars-et-sirsepaca-les-23-et-24-mars-2023>



OSCARS : le CRES recrute un(e) chargé(e) de projet

Le poste concerne l'alimentation de la

base de données OSCARS, l'analyse de données et l'animation de formations à son utilisation.

CDI à 80% à Marseille, à pourvoir immédiatement.

<https://www.cres-paca.org/actualites-du-cres/a-la-une/oscars--le-cres-recrute-une-chargee-de-projet>



ETP : les prochaines formations du CRES

Voici les dates de nos prochaines formations ETP :

→ **Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique** : 18, 19, 20 septembre et 16, 17, 18 octobre 2023

→ **Annonce de la maladie chronique (nouveau !)** : 26, 27 juin 2023

Contacts :

pierre.sonnier@cres-paca.org

benoit.saugeron@cres-paca.org

Informations et inscription :

<https://www.cres-paca.org/formations-du-cres/education-therapeutique-du-patient--loffre-de-formations>



Journées de professionnalisation en santé environnementale : 3 nouveaux modules en 2023

Pour renforcer les connaissances des

professionnels et leur permettre de devenir des intervenants actifs dans le champ de l'éducation à la santé environnementale, le CRES et le GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur proposent en 2023 trois modules de deux jours :

→ **Changement climatique et santé environnementale** : 2 et 3 février 2023 à Aix-en-Provence

→ **Qualité de l'air intérieur et santé** : 30 et 31 mars 2023 à Marseille

→ **Qualité de l'air extérieur et santé environnementale** : juin 2023

Ces journées de professionnalisation s'adressent aux professionnels de la santé, de l'environnement, de l'éducation, du social. Elles sont financées par l'ARS PACA dans le cadre du Plan régional santé environnement et sans coût pour les participants.

Contact :

perrine.burdet@cres-paca.org

<https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/sante-environnementale/nos-activites-en-sante-environnementale/journees-de-professionnalisation-en-sante-environnementale--3-nouveaux-modules-en-2023-1>

Des remarques ou des suggestions sur le contenu du bulletin ? Merci de répondre au questionnaire de satisfaction



Un référentiel pour développer l'éducation thérapeutique des patientes vivant avec une endométriose

Le CRES vient de réaliser, à la demande de l'ARS PACA, un référentiel pour le développement de l'éducation thérapeutique de patientes vivant avec une endométriose. Le document propose aux équipes et intervenants en ETP :

- une méthodologie de recueil des besoins et des attentes
- une liste des compétences / objectifs éducatifs à intégrer
- des outils d'animation, structures ressources et sélection bibliographique sur le sujet

Contact :

pierre.sonnier@cres-paca.org

Le document est disponible sur le site du CRES :

<https://www.cres-paca.org/publications-du-cres/outils-pedagogiques-etudes-webinaires>



Fil'tech, de nouvelles fiches techniques sur la santé environnement

Le CRES et le CYPRES réalisent une série de fiches techniques destinées aux collectivités territoriales de la région et aux professionnels en santé environnement, les Fil'Tech.

Le premier numéro sur le radon fait le point sur les risques pour la santé, le rôle des collectivités, les gestes de prévention et à qui s'adresser quand sa collectivité est concernée.

Les fiches sont financées par l'ARS dans le cadre du PRSE.

Contact :

gaelle.lhours@cres-paca.org

Voir le premier numéro :

<https://www.cres-paca.org/publications-du-cres/outils-pedagogiques-etudes-webinaires>



Mois Sans Tabac : les prochains webinaires

Le CRES propose aux partenaires de la campagne Mois sans tabac de la région une série de 6 webinaires en lien avec la thématique tabac, de novembre 2022 à mai 2023.

Les prochains auront pour thème :

- « **Sevrage tabagique en situation de co-addictions** », le jeudi 23 mars 2023, de 14h à 16h, avec le Dr Yves Guillermain, centre hospitalier Edouard Toulouse, Marseille
- « **Mettre en place une action de prévention tabac** » : méthodologie, outils, exemples, le jeudi 6 avril 2023, de 14h à 16h, avec Camille Gross et Elise Rabourdin, chargées de projets, CoDES 83
- « **Tabac et compétences psychosociales** », le mardi 23 mai 2023 de 14h à 16h, avec Béatrice Lamboy, conseiller scientifique, Santé publique France

Financés par l'ARS et Santé publique France ces webinaires sont sans coût pour les participants.

Contact :

hania.nogues@cres-paca.org

S'inscrire : <https://www.cres-paca.org/publications-du-cres/outils-pedagogiques-etudes-webinaires>



Vie affective et sexuelle et santé mentale : nouvelle séance de sensibilisation au Pass santé jeunes

Le CRES, en partenariat avec la Région Sud et le CoDES 05, organise une journée d'information sur le Pass santé jeunes, santé mentale et santé sexuelle, le 2 mars 2023 à Gap.

Cette journée s'adresse aux professionnels des secteurs du social, médicosocial, sanitaire, de l'Education Nationale, travaillant auprès des 15/25 ans.

Contact :

hania.nogues@cres-paca.org

Infos et inscriptions :

https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/vie-affective-et-sexuelle-1?arko_default_634830a49af59--ficheFocus=



action en ligne : https://fr.surveymonkey.com/r/evaluation_bulletin_cres

CONTACT : cres-paca@cres-paca.org Tél : 04 91 36 56 95 www.cres-paca.org

Des outils pour vous accompagner au quotidien !



Le président, les membres du Conseil d'administration,
la directrice et toute l'équipe du Comité Régional d'Education
pour la Santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
**vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2023.**

cres-paca@cres-paca.org
www.cres-paca.org

